

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) *	Marque de fabrication PETER - INTRAC	Type 2011 K	Fiche d'homologation N° CH 5657 02
---	---	----------------	---------------------------------------

Constructeur KONRAD PETER AG, Maschinenfabrik, 4410 Liestal
 Identification sur la plaquette du constructeur "2011 K"
devant le N° du châssis -
 Plaquette constructeur dans la cabine, à gauche sous le siège
 N° du châssis à gauche, à l'avant latéralement sur le longeron
 Identification du moteur "F8 L 413F" à gauche, au centre latéralement sur le bloc (frappé par l'importateur) + en haut sur
 Importateur principal la soufflerie (plaquette rivée)
 Véhicule homologué 150.1998/1

Châssis
 Nombre d'essieux - Nombre de roues +
 Direction entraînement hydrostatique sur chenilles
 Transmission entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses sans paliers Entraînement sur chenilles
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, à disques,
sur les arbres primaires
 Frein auxiliaire entraînement hydrostatique
 Frein d'arrêt _____
 Ralentisseur _____
 Contrôle 2 circuits -

Moteur
 Marque DEUTZ Type F8L 413 F
 Construction V Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement air Nombre cylindres 8
 Alésage 125 Course 130
 Cylindrée 12756 CV-impôt 64,97
 Puissance en kW 188 DIN à t/min 2500
 Bruit à l'arrêt 84 à t/min 2500
 Silencieux 2 = 800 x 231 x 120 mm **xx**
 Mesure des gaz Bacharach 2,0
 Déparasitage -

Carrosserie
fraise à neige
 Nombre de portes 1 Compteur de vitesse -
 Ceintures sécurité av - ar -
 Cale 1/320x150x180 mm Rétroviseurs gauche + droite
 Antivol - Attelage = AR : _____
 Nombre de places 1 2 av _____ centre _____ ar _____
 Dimensions
 Longueur intérieur 5500 Empattements _____
 Largeur 2300 Essieu double av _____ ar _____
 Hauteur 2480 Voies av 1600 ar 1600
 Porte à faux av 1770 Voies av _____ ar _____
 ar 1130 ar _____
 Distance volant - vers l'avant du véhicule 2320 Braquage Ø g _____ d _____

Poids
 avant _____ arrière _____ total 7950
 Poids à vide _____
 Charge utile _____
 Poids total _____ 7950
 Poids garantis _____ 9000
 Pneus surface de roulement des
chenilles 2 x 18400 cm2
 Ply / bar _____
 Charge pour V max _____
 Jantes _____ mécanique _____ automatique _____
 Gar poids remorquable avec/sans frein _____
 Garantie poids de l'ensemble _____
 Poids remorquable testé _____
 Charge garantie sur le toit _____
 Vitesse maximale selon le constructeur 11 km/h
 testée 11 km/h à t/min 2500 au moteur _____ prise de force _____

Équipement §)		M	(E)
Feux de route		M	(E)
Feux de croisement		M	(E)
Feux de position		A	(E)
Feux rouges		R	(E)
Feux stop		S1	(E)
Clignoteurs	av	1	(E)
Catadioptrés	av		ar 2a (E)
Feux de gabarit	av		ar I (E)
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	3/lampes de travail avec lampe-témoin		
	1/ feu orange CH 1 1280 03/CH 1 2000		
Essuie-glace	2/ balais		
Avertisseurs	BOSCH 0 320 146 107 XGV/c/sans lave-glace		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)		
Marque et type	PETER - INTRAC 2 0 1 1 K		
Homologation N°	CH	5657 02	
Carrosserie	fraise à neige		
Places	total	2	avant
Poids à vide	7950	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	64,97
Poids total	7950	Cylindree	12756

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- * Véhicule spécial : véhicule à chenilles (lors du service sur la voie publique, voir l'art. 13/2 de l'OCE).
- x Insonorisation : l'intérieur du capot insonorisé; écrans d'absorption à gauche et à droite dans les passages des roues.
- + Nombre de roues : de chaque côté = 3 roues porteuses + 1 roue tendeuse à l'avant + 1 roue-étoile d'entraînement à l'arrière.
- §) Équipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 116 - feu orange obligatoire; ne peut être utilisé que pour le service hivernal de la voirie;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: à l'avant et à l'arrière du véhicule;
- 138 - protection : tablier de caoutchouc par-dessus la fraise;
- 139 - enlever : la cheminée d'éjection;
- 141 - assurer : la fraise par un câble;
- 160 - montage : des feux prescrits.

U. Lieu et date de l'homologation Bellach, 16.07.81

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation